



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

VINGT-TROISIÈME SESSION

**Renforcer la résilience et la relance après les situations de crise et les
menaces: le rôle des forêts et de la faune sauvage**

Kinshasa (République démocratique du Congo), 22 - 26 août 2022

**LE BOIS DURABLE ET LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX
POUR DES BIOÉCONOMIES NEUTRES EN CARBONE ET
RÉSILIENTES**

I. Contexte

1. L'Afrique abrite 16 pourcent des forêts du monde qui couvrent 21,3 % de son territoire. Toutefois, le continent a tout de même présenté le taux annuel de perte nette de forêts le plus élevé de toutes les régions pour la période 2010-2020, avec 3,9 millions d'hectares¹. Environ 2 pourcent des forêts d'Afrique (soit 11,4 millions d'hectares) sont considérés comme étant des forêts plantées.² Selon les estimations, la population de l'Afrique sub-saharienne doublera d'ici à 2050.³ La combinaison de la déforestation et de la dégradation des terres associée à une forte croissance démographique a conduit l'Afrique subsaharienne à des pertes de richesse foncière de plus de 30% dans le cas des écosystèmes forestiers et de la richesse en bois entre 1995 et 2018.⁴ Bien que l'agriculture soit le principal facteur de déforestation dans le monde, la récolte non durable du bois est également un facteur important de la

¹ Le taux de perte forestière nette s'est accru en Afrique durant chaque décennie depuis 1990.

² Voir la Plateforme de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA): <https://fra-data.fao.org/AF/fra2020/home/>

³ <https://www.un.org/fr/global-issues/population>

⁴ FAO. 2022. La Situation des forêts du monde 2022. Des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb9360fr>

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

dégradation des forêts en Afrique. Les stratégies visant à préserver les forêts et leurs services écosystémiques tout en assurant une croissance inclusive sont essentielles pour le continent africain. La promotion de l'utilisation durable des forêts, et en particulier, l'investissement dans une production et une consommation efficaces et responsables de produits forestiers durables, peut contribuer de manière déterminante à la réalisation des Objectifs de développement durable, à la neutralité carbone et à la résilience des économies.

2. Malgré l'étendue de son couvert forestier, l'Afrique est devenue un importateur net de produits du bois. Entre 2015 et 2020, la production de bois rond était de 4,6 milliards de m³, avec une valeur d'exportation de 12 milliards de dollars EU et une valeur d'importation de 816 millions de dollars EU. Sur la même période, la production de sciages a augmenté d'environ 3% avec l'importation de 53 millions de m³ et l'exportation de 16 millions de m³, soit une valeur d'importation de 11 milliards de dollars EU et une valeur d'exportation de 8 milliards de dollars EU, entraînant ainsi un déficit de 3 milliards de dollars EU sur la période. Ces résultats montrent que l'Afrique exporte la matière première et importe les produits en bois transformés.⁵

3. L'évaluation de la contribution des forêts aux économies nationales montre que le secteur du bois a un fort impact sur la création de valeur ajoutée et la génération de revenus dans son propre secteur, et par le biais de la transaction de biens et de services, sur d'autres secteurs. La FAO, en collaboration avec l'Université de Géorgie⁶, a estimé qu'en 2015, le secteur africain du bois a contribué à hauteur de 22,48 milliards de dollars EU au PIB régional, l'Afrique subsaharienne étant responsable de 90% de ce montant. Si l'on prend en compte les contributions indirectes, la contribution totale atteint 48,33 milliards de dollars EU, l'Afrique subsaharienne étant responsable de 92,5%, avec des multiplicateurs économiques respectivement de 2,15 et 2,2. Les sous-secteurs de la foresterie et de l'exploitation forestière apportent la contribution directe la plus élevée aux PIB nationaux, car la production y est plus importante, mais le multiplicateur économique le plus élevé pour la valeur ajoutée, 3,48, se trouve dans le sous-secteur des produits en bois massif. De même, la contribution directe combinée estimée du secteur forestier formel et informel à l'emploi, de 2017 à 2019, était de 4,7 millions d'emplois en Afrique (pour 54 pays ; les données excluent la fabrication de meubles). En Afrique, comme dans d'autres régions du monde, la majorité des personnes étaient employées dans le sous-secteur de la « fabrication de bois et de produits en bois ».⁷

4. La totalité de la contribution du secteur forestier à la croissance économique est sous-estimée dans les statistiques officielles en raison de l'importance du secteur informel. Les industries du bois en Afrique comptent un grand nombre d'opérations informelles et à petite échelle, qui ont développé une économie informelle non comptabilisée, et donc non prise en compte dans la plupart des évaluations économiques, malgré leur contribution aux économies nationales et aux moyens de subsistance. Une évaluation menée par la FAO en 2017/18 dans trois pays du Bassin du Congo - Cameroun, République démocratique du Congo et République du Congo, a montré que la production de produits en bois transformés, tels que les cadres et les meubles en bois, est largement informelle et destinée aux marchés locaux.⁸

5. Les organismes nationaux et multilatéraux africains ont déjà identifié l'opportunité et la dynamique du renforcement du secteur forestier de la région. Le Cadre de l'Union africaine pour la gestion durable des forêts en Afrique (2020-2030) privilégie la valorisation des forêts et la production, la transformation, la commercialisation et le commerce durables des produits forestiers et des services

⁵ FAOSTAT: <https://www.fao.org/faostat/fr/#home>

⁶ Li, Y., Mei, B., Linhares-Juvenal, T. & Formenton Cardoso, N. 2022. Forest sector contributions to the national economies in 2015 – The direct, indirect and induced effects on value-added, employment and labour income. Rome, FAO.

⁷ FAO. 2022. La Situation des forêts du monde 2022. Des solutions forestières pour une relance verte et des économies inclusives, résilientes et durables. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb9360fr>

⁸ Project FAO/WWF France. Évaluation de la chaîne de valeurs de la foresterie durable dans les pays REDD+ du Bassin du Congo. Rapport pays, Version provisoire semi-finale. Non publié

écosystémiques.⁹ En 2020, la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), qui regroupe le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Tchad et la République démocratique du Congo, a adopté une importante « Décision d'interdiction de l'exportation de bois sous forme de grumes par l'ensemble des pays du Bassin du Congo à compter du 1er janvier 2022 ». L'entrée en vigueur de cette décision a été reportée à janvier 2023 afin de procéder aux études préliminaires pour la maturation des projets d'investissement dans la transformation du bois.¹⁰

6. Les résultats du Quinzième Congrès forestier mondial, qui s'est tenu à Séoul (Corée) du 2 au 6 mai 2022, ont reconnu le rôle des chaînes de valeur des produits forestiers durables dans la résolution des problèmes de développement. La déclaration forestière de Séoul affirme que les forêts, la foresterie et les parties prenantes du secteur forestier offrent des solutions majeures fondées sur la nature pour lutter contre le changement climatique, la perte de biodiversité, la dégradation des sols et la faim, et peuvent contribuer à transformer les secteurs économiques en faveur d'une bioéconomie circulaire et de la neutralité climatique.¹¹

7. La FAO appuie les pays au moyen des domaines prioritaires du Programme sur « La bioéconomie pour une alimentation et une agriculture durables » afin de protéger, de restaurer et de promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres et marins et de lutter contre le changement climatique au moyen de systèmes agroalimentaires¹² plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Les forêts et leurs produits contribuent de manière importante à la transition vers une bioéconomie circulaire et viable en fournissant des produits et des services forestiers et arboricoles tels que les matériaux de construction, les aliments et l'énergie.

8. Dans la plupart des pays africains, la bioéconomie est un concept nouveau. Par exemple, en Éthiopie, le développement de la bioéconomie est envisagé dans le contexte plus large d'une économie verte et, ces dernières années, plusieurs stratégies, politiques et initiatives liées à la bioéconomie ont été adoptées par le gouvernement, notamment une stratégie d'économie verte résiliente face aux changements climatiques (CRGE) (2011-2025) et un Plan de croissance et de transformation. Au Ghana, la bioéconomie est principalement axée sur la biotechnologie, le développement rural, les alternatives aux importations de combustibles fossiles, le développement de la capacité d'exportation de bioénergie et la gestion durable des ressources forestières, notamment le boisement et le reboisement.¹³ En Afrique de l'Est, l'état de la bioéconomie a été évalué, indiquant que l'utilisation fréquente de ressources biologiques pour l'alimentation, l'énergie et la médecine sous leur forme naturelle recèle un énorme potentiel de valorisation de ces ressources biologiques via le développement d'une bioéconomie.¹⁴ Selon le Panel Malabo Montpellier (2022), le Ghana, la Namibie, l'Ouganda et l'Afrique du Sud ont été identifiés comme des pays ayant combiné les biosciences, la

⁹ Voir: https://pfb-cbfp.org/actualites-partenaires/SFM-cadre.html?file=files/docs/news/6-2020/SFM_Framework_FR_lowres_04.pdf

¹⁰ ATIBT. 2021. Interdiction d'exportation de grumes: La CEMAC reporte l'entrée en vigueur à 2023. <https://www.atibt.org/fr/news/13044/interdiction-d-exportation-de-grumes-la-cemac-reporte-l-entree-en-vigueur-a-2023>

¹¹ Voir: <https://www.fao.org/3/cc0160fr/cc0160fr.pdf>

¹² FAO. 2021. Cadre stratégique 2022-31. Rome. <https://www.fao.org/3/cb7099fr/cb7099fr.pdf>

¹³ Verkerk, P.J., Hasegawa, M., Van Brusselen, J., Cramm, M., Chen, X., Maximo, Y. I., Koç, M., Lovrić, M. and Tegegne, Y. T. 2022. The role of forest products in the global bioeconomy – Enabling substitution by wood-based products and contributing to the Sustainable Development Goals. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb7274en>

¹⁴ Virgin, I., Diaz-Chavez, R., Morris, E.J., Haileselassie, T., Tesfaye, K., De Cliff, S., Njau, K., Munganyinka, E., Muyambi, F., Otim, M.O. 2022. The State of the Bioeconomy in Eastern Africa: 2022. Stockholm Environment Institute, The East African Science and Technology Commission and BioInnovate Africa. file:///C:/Users/Sven/OneDrive%20-%20Food%20and%20Agriculture%20Organization/Documents/Sven/FAO/FO/RAF/Dalberg%20LoA/the-state-of-the-bioeconomy-in-eastern-africa-2022.pdf

technologie et l'engagement politique en faveur des innovations et des opportunités politiques au service de la bioéconomie en Afrique.¹⁵

9. Une évaluation menée récemment par la FAO & Dalberg¹⁶ a identifié des opportunités prometteuses en faveur d'une bioéconomie durable en Afrique pour six secteurs clés basés sur les forêts, notamment, la construction, la fabrication, les services, l'agriculture, l'énergie et la santé :

- 1) Construction : Il est possible d'accroître l'utilisation du bois de masse durable dans la construction, étant donné la forte expansion du secteur du logement en Afrique et les besoins croissants en matière de construction (voir ci-dessous). L'utilisation accrue de bois de masse pour la construction pourrait contribuer à la bioéconomie de l'Afrique à hauteur de 83 milliards de dollars EU d'ici à 2050. On estime que 25 millions d'emplois pourraient être créés grâce aux plantations et aux installations de transformation supplémentaires nécessaires pour répondre à cette demande croissante.
- 2) Fabrication : En Afrique, l'opportunité d'une industrialisation et d'une valorisation accrues a été reconnue depuis longtemps. La biotransformation présente une opportunité pour l'utilisation des sous-produits en fin de vie générés par les activités forestières du secteur primaire, en appui à une bioéconomie circulaire. Le secteur de la transformation du bois pourrait contribuer à hauteur de 57 milliards de dollars EU à la bioéconomie du continent d'ici à 2050, créant ainsi 29 millions d'emplois.
- 3) Services : la croissance du tourisme local dans la région pourrait être le précurseur d'un avenir prometteur pour l'écotourisme en Afrique, tandis que les projets REDD en Afrique ont également une opportunité d'accéder aux marchés mondiaux du carbone. L'écotourisme et les projets REDD peuvent contribuer à la bioéconomie africaine une valeur estimée respectivement à 605 milliards et 31 milliards de dollars EU d'ici à 2050. Cette contribution pourrait permettre de créer 37 millions d'emplois supplémentaires dans le secteur de l'écotourisme, et 13 000 emplois pour les membres des communautés locales pour les projets REDD.
- 4) Agriculture : L'opportunité de développer davantage l'agroforesterie en Afrique pourrait améliorer les conditions socioéconomiques et environnementales des petits exploitants. La gestion durable et équitable des ressources végétales sauvages offre des opportunités de promouvoir le développement de chaînes de valeur soucieuses des enjeux nutritionnels et respectueuses de la biodiversité. L'agroforesterie, en particulier la production de fruits et de noix, pourrait atteindre une valeur de 200 millions de dollars EU d'ici 2050, créant dans la foulée 19 millions d'emplois à temps plein.
- 5) Énergie : L'Afrique est fortement dépendante du bois de chauffage et fait également face à un déficit énergétique, ce qui crée une opportunité pour les biocombustibles dans la région de valoriser plus efficacement les résidus forestiers et ligneux. D'ici à 2050, les résidus forestiers en Afrique ont la capacité de générer un marché évalué à 621 millions de dollars EU sous la forme de matières premières ligneuses, créant ainsi 90 000 emplois.
- 6) Santé : Bien que le secteur de la santé fondé sur les forêts revête une valeur et un potentiel important en Afrique, la commercialisation a été limitée. La médecine traditionnelle qui dépend fortement des ressources forestières, pourrait générer jusqu'à 16 millions d'emplois d'ici à 2050.

¹⁵ Malabo Montpellier Panel (2022). Nature's Solutions: Policy Innovations and Opportunities for Africa's Bioeconomy. Kigali, Rwanda. https://www.mamopanel.org/media/uploads/files/Bioeconomy_Report-Malabo_Montpellier_Panel-May_24_2022_WdoAcqS.pdf

¹⁶ FAO et Dalberg Catalyst. À paraître. Bâtir une bioéconomie durable et circulaire en Afrique grâce aux produits forestiers - tendances, opportunités et enjeux. Rome

II. Opportunités et initiatives en cours en appui au bois durable et aux produits forestiers non ligneux vers des économies neutres en carbone et résilientes

A. Chaines de valeur du bois durable

10. L'un des résultats du Quinzième Congrès forestier mondial, l'Appel Ministériel pour du bois durable¹⁷, invite les pays à envisager de mettre à l'échelle les solutions durables fondées sur le bois, notamment à travers une intensification du recours aux solutions basées sur le bois durable dans leurs Contributions déterminées au niveau national pour faire face au changement climatique. Dans ce contexte, l'intensification du processus de Restauration des forêts et des paysages (FLR) à travers la région qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique (AFR100), les promesses du Défi national de Bonn et d'autres engagements nationaux, offre une bonne opportunité de restaurer les paysages dégradés tout en comblant les besoins des populations en matière de produits du bois et en améliorant leurs moyens de subsistance.

11. En raison de l'urbanisation accélérée de l'Afrique, l'expansion de la chaîne de valeur de la construction basée sur le bois durable peut y être particulièrement stratégique. On prévoit une augmentation substantielle des besoins en logements en Afrique subsaharienne d'ici à 2050, avec une augmentation estimée des volumes de consommation de bois de sciage, de contreplaqué et de placage de 32%.¹⁸ Construire avec du bois d'origine locale pour répondre à la demande attendue de logements d'ici à 2050 nécessite des investissements destinés à développer des capacités suffisantes et à étendre la production durable de bois. Ces besoins sont encore plus élevés si l'on tient compte de la demande de bois-énergie dans la région, qui doit adopter des modalités de production durables. Les projets de restauration, d'agriculture forestière et d'agroforesterie, ainsi que la gestion durable des forêts, le reboisement et le boisement, sont essentiels pour garantir que la transition vers une consommation de bois plus élevée, en accord avec les objectifs de lutte contre le changement climatique, sera satisfaite par un approvisionnement durable en bois et une génération d'avantages socio-économiques qui ne laissent personne de côté.

12. Les forêts plantées et les ressources en arbres peuvent soutenir les chaînes de valeur du bois durable en Afrique. Au cours des 30 prochaines années, elles seront essentielles pour répondre à l'augmentation prévue de la demande de produits du bois à l'échelle du continent sans appauvrir davantage les écosystèmes forestiers naturels et leurs services, notamment la biodiversité et la fixation du carbone. Dans un grand nombre de stratégies nationales de restauration, les forêts plantées, les terrains boisés et les systèmes agroforestiers sont identifiés comme des interventions de restauration. Les efforts de boisement et de reboisement peuvent également être orientés vers la production industrielle de bois rond, en veillant à renforcer l'utilisation et la reconnaissance des espèces d'arbres indigènes.

13. L'importance des forêts et des produits forestiers dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets est de plus en plus reconnue, comme en témoignent de nombreuses contributions déterminées au niveau national par les États membres de l'Union africaine dans le cadre de leurs efforts de mise en œuvre de l'Accord de Paris.¹⁹ L'intégration de la production de bois durable dans les projets de restauration du climat et des terres, tels que l'Initiative de la Grande Muraille verte pour le Sahara et le Sahel, le Programme d'action panafricain sur la restauration des écosystèmes pour une résilience accrue, et divers autres programmes sous-régionaux et régionaux et stratégies nationales, pourrait aider considérablement les pays à faire face au changement climatique et à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD).

¹⁷ <https://www.fao.org/3/cc0247fr/cc0247fr.pdf>, consulté le 21 juin 2022

¹⁸ Dans l'hypothèse où la construction en bois massif représenterait 20% des nouveaux logements urbains.

¹⁹ Voir <https://pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/SFM-cadre.html>

14. Un grand nombre d'initiatives en Afrique et dans le reste du monde concourent à la mise en place de conditions propices à la réalisation des opportunités susmentionnées. La FAO collabore avec les pays, le secteur privé et la communauté internationale pour intensifier l'utilisation durable des forêts, par exemple par le biais de la Commission internationale du peuplier et autres essences à croissance rapide utiles aux personnes et à l'environnement (CIP) et du Comité consultatif de la filière bois durable (CCFBD). La FAO pilote l'initiative conjointe Bois durable pour un monde durable (SW4SW) du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), et encourage la collaboration avec des initiatives et des mécanismes pertinents, tels que l'Initiative pour la restauration des paysages forestiers en Afrique, le Mécanisme Forêts et Paysans (FFF), et le programme ONU-REDD. Approchant la foresterie par ses chaînes de valeur, la FAO collabore avec les gouvernements, les associations de producteurs, les organisations multilatérales, le secteur privé et la société civile pour identifier les domaines prioritaires et soutenir le développement de politiques et de mesures ciblées et rentables en vue de soutenir les chaînes de valeur durables du bois ayant un fort impact socio-économique et environnemental.

15. Les dialogues sur les politiques se sont avérés être un instrument performant pour réunir les données les plus récentes sur le secteur, discuter des tendances, soutenir la formulation des politiques et mobiliser les investissements. Les concertations nationales et régionales de l'Initiative Bois durable pour un monde durable (SW4SW) tenues en 2019 au Cameroun et en Afrique du sud, ont soutenus les progrès réalisés en vue d'accroître la production de bois durable dans les pays tels que le Cameroun, le Kenya, le Mozambique et l'Ouganda. Au Cameroun, la FAO collabore avec le Centre pour la promotion du bois aux fins d'améliorer l'accès des producteurs locaux aux technologies de transformation et d'améliorer la durabilité de la production locale dans le contexte de la restructuration institutionnelle initiée par le gouvernement. Dans le Bassin du Congo, la FAO travaille en tandem avec l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) dans le cadre de consultations avec le Cameroun, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon et la République du Congo pour élaborer des feuilles de route et accroître la durabilité, la productivité et la légalité de la production de bois destinée aux marchés locaux et régionaux.

16. Le travail conjoint de l'Initiative SW4SW et du Mécanisme Forêts et Paysans (FFF) s'est focalisé sur le développement des capacités des petits exploitants et des associations de producteurs en matière d'élaboration de plans d'affaires et d'accès au financement, notamment des formations en présentiel sur le développement d'entreprises bancables pour les producteurs forestiers au Kenya et en Ouganda. L'appui apporté au Kenya inclut également une évaluation des chaînes de valeur forestières identifiant les sources de financement qui ciblent les petits producteurs et les Petites et moyennes entreprises (PME) pour préparer une stratégie axée sur l'action afin de catalyser les investissements dans les filières forestières durables du pays, améliorer leur coordination interne, et les mettre à l'échelle. En outre, la Conférence sur la foresterie commerciale organisée conjointement au Kenya en 2021, a recommandé l'établissement d'un Centre d'investissement forestier qui fournira des informations et un appui en matière d'investissement aux entreprises et organisations forestières en quête de financement pour des investissements durables et inclusifs, facilitera le dialogue entre les acteurs des secteurs forestier et financier, et le renforcement/l'incubation des capacités.

17. Les expériences acquises dans le cadre du Programme conjoint de l'Union européenne et de la FAO sur l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) dans huit pays d'Afrique (Ghana, Libéria, Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo et Côte d'Ivoire) montrent que des systèmes de vérification et de certification robustes et réalisables peuvent aider les pays producteurs de bois en Afrique à faire face à la demande croissante de bois légal et durable et à aux exigences accrues de diligence raisonnable dans le contexte de marchés plus réglementés.

18. Dans le but de soutenir la production d'informations sur l'importance économique et les liens du secteur forestier au sein des économies nationales, la FAO aide le Ghana et le Malawi à perfectionner l'évaluation des contributions du secteur forestier à leurs économies nationales, notamment l'analyse approfondie des voies de transmission des impacts multiplicateurs. Cela

permettra d'informer et de faciliter une approche ciblée afin d'accroître les impacts de la formulation des politiques et de la planification des investissements.

19. En ce qui concerne la consommation durable, la FAO, en collaboration avec les membres de l'initiative conjointe du PCF Bois durable pour un monde durable, et le Réseau de spécialistes de la communication dans le secteur forestier, a proposé une campagne de communication intitulée « Grow the Solution », dont l'objectif est d'accélérer l'intégration des avantages du bois durable dans les décisions en matière de politiques, d'investissements et de consommation, et a organisé conjointement la Journée internationale des forêts 2022 sur le thème « Les forêts et une production et une consommation durables ».²⁰

B. Bois-énergie durable

20. Dans un grand nombre de pays d'Afrique, la part du bois de chauffage dans la consommation totale d'énergie est très élevée, avec des implications socio-économiques et environnementales complexes. Les enjeux sont liés aux éléments suivants mais ne s'y limitent pas : les rôles potentiels du bois de chauffage dans la déforestation et la dégradation des forêts, les émissions de gaz à effet de serre (GES), les services énergétiques de base pour la cuisine et le chauffage, la pollution de l'air intérieur et la santé, l'appui aux moyens de subsistance et les opportunités d'emploi, et l'équité entre les sexes.

21. En réponse à la demande de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique lors de sa vingt-deuxième session (2020), la FAO appuie la compilation et l'analyse de la production durable de charbon de bois en Afrique. Une enquête sur les politiques et les stratégies en matière de charbon de bois des pays africains engagés dans l'AFR100 a été menée pour évaluer le caractère propice de l'environnement politique de ces pays sur la base des cadres politiques et réglementaires existants. Les résultats préliminaires de l'étude indiquent que la transformation de la production et de l'utilisation des combustibles ligneux (notamment le charbon de bois) serait un aspect important de la réalisation des objectifs de prospérité et d'éradication de la pauvreté décrits dans le Programme 2063, ainsi que de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).²¹

22. En outre, la FAO apporte son appui aux États membres dans la promotion de la production et de la consommation durables de combustibles ligneux par le biais de l'assistance technique et du partage d'informations. Au nombre des activités récentes en cours figurent i) la promotion des chaînes de valeur du charbon de bois vert en Ouganda ; ii) le renforcement du potentiel de l'énergie ligneuse durable en République du Congo ; iii) le développement de nouveaux modèles pour l'estimation de la production mondiale de bois de chauffage ; iv) l'écologisation de la réponse humanitaire dans les situations de déplacement pour améliorer l'accès à l'énergie et la résilience des moyens de subsistance ; et v) le développement d'une plateforme en ligne pour le partage d'informations sur le bois-énergie.

23. À court et moyen termes, de larges segments des populations de plusieurs pays africains continuent de dépendre du bois de chauffage. En raison de la croissance démographique, de l'urbanisation accrue et du déclin du couvert forestier, il restera impératif de pouvoir produire des combustibles ligneux afin de garantir la croissance et d'atténuer les impacts climatiques tout en continuant de fournir l'accès à l'énergie domestique de base à une grande population aux options limitées.

24. Pour combler les besoins supplémentaires en bois de chauffage d'ici à 2050 en Afrique subsaharienne, il faudrait superficie totale de 21 à 31 millions d'hectares consacrée à l'agroforesterie et à la culture du bois de chauffage. Aux fins d'accroître la production de biomasse dans 30 ans pour atteindre les objectifs de production, il sera nécessaire d'élaborer un ensemble de politiques, de

²⁰ Voir <https://www.fao.org/international-day-of-forests/live-event/fr/>

²¹ FAO. À paraître. Charcoal policies in sub-saharan Africa (Politiques en matière de charbon de bois en Afrique sub saharienne).

stratégies, de réglementations, de mesures de gestion et de ressources financières afin d'assurer que la production de cette biomasse supplémentaire est durable et n'occasionne pas de dommages économiques, sociaux ou environnementaux, tels que la perte de la qualité du sol et de la biodiversité.²²

C. Produits forestiers non ligneux durables

25. Les Produits forestiers non ligneux (PFNL), en particulier les plantes sauvages, les animaux, les champignons et les algues, font vivre la moitié de la population mondiale et 70% des pauvres de la planète en leur procurant, entre autres avantages, des aliments, des médicaments et des revenus.²³ Environ 50 000 espèces sauvages sont exploitées pour l'alimentation, l'énergie, les matériaux, la médecine, les loisirs et la culture.²⁴ Les populations rurales des pays en développement, soit 45% du globe, dépendent de manière disproportionnée de l'utilisation des ressources sauvages, récoltant diverses espèces qui contribuent de manière significative à la sécurité alimentaire, à la nutrition, aux moyens de subsistance et au bien-être humain.²⁵ Une analyse récente a révélé qu'en Afrique, 92,8% de la population utilise les produits forestiers non ligneux.²⁶

26. Les systèmes alimentaires occupent la plus grande niche de la bioéconomie et représentent un secteur important pour la croissance en Afrique et ailleurs. À l'échelle mondiale, quelques 10 000 espèces sauvages sont récoltées rien que pour l'alimentation.²⁷ Le commerce des espèces sauvages est devenu une industrie de plusieurs milliards de dollars, notamment les secteurs alimentaire et aromatique.²⁸ Le commerce local et régional des espèces sauvages est souvent plus important, plus fiable et plus durable que les marchés mondiaux. Par ailleurs, les espèces sauvages constituent une source importante de nutrition pour un sixième de la population mondiale. Par exemple, une étude portant sur la qualité du régime alimentaire des enfants de moins de cinq ans dans 21 pays africains, a révélé une relation positive statistiquement significative entre la présence des arbres et la diversité du régime alimentaire.²⁹ Les espèces sauvages sont souvent jugées supérieures aux espèces cultivées par les communautés locales et indigènes, et de plus en plus par les entreprises qui recherchent les propriétés spécifiques des ingrédients récoltés dans la nature. Pourtant, la perte de biodiversité mondiale et l'extinction massive d'espèces causée par la perturbation des écosystèmes due, entre autres facteurs, à l'agriculture industrielle et à la surexploitation, menacent la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens de subsistance des populations rurales, ainsi que le fondement des bioéconomies futures du continent.

27. La FAO et ses partenaires élaborent actuellement diverses approches pour contrer ces tendances par la conservation des animaux et des plantes et la protection de leurs écosystèmes associés, tout en améliorant les moyens de subsistance et la santé des populations autochtones et des communautés rurales tributaires de ces ressources. Par exemple, le Programme de gestion durable de

²² Held, C., Meier-Landsberg, E. & Alonso, V. À paraître. Global forest industries outlook 2050 – Assessing the future demand and sources for timber in a sustainable economy. Background paper for the State of the World's Forests 2022 (Perspectives du secteur forestier mondial: Évaluation de la demande et des sources futures de bois dans une économie durable. Document de référence pour la Situation des forêts du monde 2022). FAO.

²³ IPBES (2022): Summary for policymakers of the thematic assessment of the sustainable use of wild species of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. J.-M. Fromentin, M.R. Emery, J. Donaldson, M.-C. Danner, A. Hallosserie, D. Kieling, G. Balachander, E.S. Barron, R.P. Chaudhary, M. Gasalla, M. Halmy, C. Hicks, M.S. Park, B. Parlee, J. Rice, T. Ticktin, and D. Tittensor (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 33 pages. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6425599>

²⁴ Ibid.

²⁵ Ibid.

²⁶ Shackleton, Charlie M., and Alta de Vos. "How many people globally actually use non-timber forest products?" *Forest Policy and Economics* 135 (2022): 102659.

²⁷ IPBES (2022): Summary for policymakers of the thematic assessment of the sustainable use of wild species of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. J.-M. Fromentin, M.R. Emery, J. Donaldson, M.-C. Danner, A. Hallosserie, D. Kieling, G. Balachander, E.S. Barron, R.P. Chaudhary, M. Gasalla, M. Halmy, C. Hicks, M.S. Park, B. Parlee, J. Rice, T. Ticktin, and D. Tittensor (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. 33 pages. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6425599>

²⁸ Schindler, C., Heral, E., Drinkwater, E., Timoshyna, A., Muir, G., Walter, S., Leaman, D.J. and Schippmann, U. 2022. Wild check – Assessing risks and opportunities of trade in wild plant ingredients. Rome, FAO. <https://doi.org/10.4060/cb9267en>

²⁹ Ickowitz, A., Powell, B., Salim, M. A., & Sunderland, T. C. (2014). Dietary quality and tree cover in Africa. *Global Environmental Change*, 24, 287-294.

la faune sauvage (SWM) qui est une initiative septennale financée par l'Union européenne, est mis en œuvre par un consortium dynamique de partenaires dont la FAO, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et la Société pour la conservation de la faune sauvage (WCS). Le Programme de gestion durable de la faune sauvage est exécuté dans 15 sites à travers l'Afrique mais également dans le Pacifique et les Caraïbes. Le Programme vise à maintenir les rôles écologiques essentiels de la faune sauvage au sein des écosystèmes des forêts et des savanes ; à préserver la biodiversité ; à assurer des stocks et des flux de services écosystémiques d'approvisionnement alimentaires essentiels pour les habitants parmi les plus pauvres et les plus marginalisés du point de vue politique sur la planète ; à protéger les espèces fauniques menacées ; et à réduire la chasse des espèces sauvages à des niveaux viables. Les plantes sauvages indigènes et les chaînes de valeur des PFNL sont en outre intégrées dans le programme Action contre la désertification (AAD) de la FAO, qui intervient dans 10 pays du Sahel en associant la restauration des paysages à des interventions visant à lutter contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la pauvreté. Actuellement, la FAO intensifie ses efforts en faveur de la conservation et de l'utilisation durables des plantes sauvages et d'une meilleure nutrition par le biais d'une initiative unique sur la flore sauvage comestible visant des chaînes de valeur de produits sauvages tenant compte de la nutrition et respectueuses de la biodiversité, la consommation d'aliments sauvages sûrs et sains et l'éducation, des données et des savoirs améliorés et des politiques favorables, en complément du programme de Gestion durable de la faune sauvage et du programme Action contre la désertification de la FAO.

28. Le Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 au titre de la Convention sur la diversité biologique, compte protéger la durabilité et le bien-être humain dans le cadre de l'utilisation de la biodiversité et promouvoir le partage juste et équitable des avantages qui en découlent, en veillant à ce que la gestion et l'utilisation durables des espèces sauvages « augmente sensiblement la contribution à une bioéconomie durable » tout en garantissant des avantages tels que la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance pour les populations qui dépendent le plus de la biodiversité. Il s'agit là d'une excellente opportunité de développer davantage les approches que la FAO et ses partenaires mettent au point pour conserver et utiliser durablement les espèces sauvages, ainsi que pour sauvegarder l'utilisation traditionnelle durable par les peuples autochtones et les communautés locales (Cible 9, CBD/WG2020/3/L.2).

III. ÉLÉMENTS À PRENDRE EN COMPTE

29. La Commission souhaitera peut-être inviter ses Membres à :

- Prendre note de l'Appel ministériel sur le bois durable et du travail de l'Initiative « Du bois durable pour un monde durable » en Afrique, et coopérer avec la FAO et d'autres organisations internationales, régionales et nationales en vue de convoquer des dialogues sur les politiques pour l'échange de savoirs et convenir d'approches stratégiques permettant de promouvoir la production et la consommation responsables du bois durable et l'adoption de produits du bois durable dans le contexte du changement climatique, de la restauration des terres et d'autres stratégies et plans d'action pertinents au titre de la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD).
- Collaborer avec le secteur privé, les organisations scientifiques et techniques, et les organisations internationales pour renforcer la gouvernance pour une production et consommation responsables du bois, et pour créer un environnement favorable à l'intensification de la durabilité, de la légalité et de la productivité de la production de bois prélevé dans les forêts naturelles et plantées et destiné aux marchés internationaux, régionaux et nationaux.
- Prendre des mesures en vue de soutenir la création de forêts plantées durables afin de satisfaire la demande accrue de bois industriel et de bois de chauffage en Afrique, notamment au moyen de programmes d'agroforesterie et d'appui aux petits exploitants, aux petites et moyennes

entreprises ainsi qu'à leurs associations de producteurs pour faciliter l'accès au financement et l'aide technique.

- Promouvoir la formulation de politiques et de stratégies soutenant la transition vers une bioéconomie aux niveaux régional, sous-régional et national, tout en veillant à ce que le secteur des forêts soit au cœur de ces politiques et stratégies.
- Envisager d'évaluer les politiques et les cadres réglementaires liés au secteur du charbon de bois, le cas échéant, et formuler des stratégies ciblées, en concertation avec un large éventail de parties prenantes, en vue d'une meilleure prise en compte des liens entre les secteurs affectés par la production, le commerce et l'utilisation du charbon de bois, ou ayant un impact sur ces activités, et de contribuer à créer un environnement propice à la mise à l'échelle des interventions favorisant la durabilité dans le secteur du charbon de bois.
- Promouvoir le développement de chaînes de valeur de Produits forestiers non ligneux aux fins de la préservation de la nutrition, de la santé et des moyens de subsistance des communautés rurales et de la conservation de la diversité biologique.

30. La Commission souhaitera peut-être demander à la FAO de :

- Soutenir les pays en leur fournissant l'expertise technique afin de faciliter l'amélioration des connaissances et des capacités, renforcer les cadres politiques et institutionnels et mobiliser les ressources en vue d'une gestion durable des forêts plantées et naturelles d'Afrique destinées à la production de bois, la restauration et l'atténuation des effets du changement climatique, en harmonie avec le Cadre de l'Union africaine sur la gestion durable des forêts (2020-2030), et les engagements pris par les pays africains quant au changement climatique et à la restauration des terres.
- Poursuivre l'appui apporté aux pays dans le cadre du partage des savoirs et des leçons apprises de la production et de la consommation responsables du bois, et produire et diffuser des données probantes soutenant les dialogues sur les politiques aux niveaux national et régional afin de promouvoir les chaînes de valeur du bois durable et leur rôle dans le changement climatique, la restauration des terres et les Objectifs de développement durable.
- Soutenir les pays dans leur transition vers une bioéconomie forestière durable, par exemple, en fournissant l'appui technique aux pays pour leur permettre d'accroître de manière durable la production, la valorisation, les emplois décents ; en renforçant les capacités à remplacer les matériaux moins durables par des produits forestiers renouvelables ; en encourageant des partenariats public-privé innovants ; en formulant des stratégies et des politiques qui soutiennent une bioéconomie forestière ; et en appuyant la collecte et l'analyse de données et d'investissements pour assurer que les pays disposent d'une base factuelle pour prendre des décisions éclairées concernant les politiques et les investissements dans les chaînes de valeur légales et durables de produits forestiers.
- Collaborer avec les pays, les secteurs public et privé, les organisations internationales et les instituts de recherche pour réunir, évaluer et diffuser les bonnes pratiques favorisant la production et le commerce durables du charbon de bois et d'autres formes d'énergie ligneuse en Afrique, et soutenir la transition de l'utilisation traditionnelle à l'utilisation moderne des combustibles ligneux.
- Continuer d'aider les pays à accélérer les interventions visant à soutenir l'utilisation durable et équitable des produits forestiers non ligneux, notamment de la faune et de la flore sauvages et de leurs chaînes de valeur pour améliorer la sécurité alimentaire, la nutrition, la santé et les moyens de subsistance.